

Fiche programme GLOBAL HEALTH EDCTP3

Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques en faveur de la santé mondiale



Infos clés :

L'acte législatif à la base du partenariat a été publié le 23 février 2021. Il doit encore être approuvé par le Conseil de l'UE. Les informations sont donc données à titre indicatif/basées sur le programme EDCTP2.

BUDGET

Financier

DEPOT RÉCURRENT : en 1 ou 2 étapes, dates similaires chaque année

Description générale :

Global Health EDCTP3 financera la recherche clinique pour de nouvelles solutions (traitement, vaccins, diagnostics...) visant à réduire la charge des maladies infectieuses en Afrique subsaharienne, et il renforcera les capacités de recherche permettant de se préparer et de réagir face à la résurgence de maladies infectieuses en Afrique subsaharienne et dans le monde.

D'ici à 2030, l'objectif est de faire progresser l'homologation d'au moins deux nouvelles technologies en matière de santé pour lutter contre les maladies infectieuses, ainsi que de soutenir au moins 100 instituts de recherche dans 30 pays afin de promouvoir une réponse de recherche efficace et rapide pour développer des technologies de santé contre les épidémies récurrentes.

Trois types d'actions seront financées : recherche et essais cliniques (RIA), renforcement des compétences et mobilité (TMA), coordination et support (CSA). Soutien jusqu'aux essais cliniques en phase 4.

Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles : toute entité légale publique ou privée, à but lucratif ou non lucratif (université/établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche, hôpital/établissement de santé, entreprise dont PME, département gouvernemental, association, ...)

Consortium :

- RIA : au moins 3 entités indépendantes, dont 2 dans 2 pays européens différents participant au programme et 1 dans un pays de l'Afrique sub-saharienne
- CSA et TMA : au moins 1 entité dans un pays européen participant ou un pays de l'Afrique sub-saharienne

Au-delà de ces minimums, toute entité légale peut participer au consortium en tant que :

- bénéficiaire : si issue d'un Etat membre de l'UE/pays associé HE ou d'un pays de l'Afrique sub-saharienne
- partenaire non bénéficiaire : si issu de tout autre pays

Il s'agit de données générales : certaines particularités peuvent être présentes dans le texte de l'appel.

Conditions de financement à confirmer

100% des coûts directs éligibles + 25% frais indirects (calculés sur les coûts directs)

Coûts directs éligibles : personnel permanent, personnel en contrat temporaire, consommable/petit équipement, amortissement équipement, missions/mobilité, autres biens et services, sous-traitance (ne compte pas dans le calcul des frais indirects)

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne : [EDCTPgrants](#)
Dossier en anglais
Dépôt en 1 ou 2 étapes
Proposition uniquement sous la forme de formulaires à remplir en ligne

Informations complémentaires :

Représentants français :
Pr Yazdan Yazdanpanah (Itmo I3M)
Pr Yves Levy (Inserm)
Dr Valérie Sivan (MESRI)

Contact : Une personne decontact est désignée pour chaque call (coordonnées dans le texte du call)

Site internet : <http://www.edctp.org/>

Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux : Excellence, Impact, Mise en œuvre.

En cas d'évaluation en 2 étapes : lettre d'intention (évaluée seulement sur Excellence et Impact) puis proposition complète. Une interview est possible.

Propositions évaluées par 3 experts indépendants.

